TRAFIC DE MIGRANTS EN MÉDITERRANÉE

CARGOS FANTÔMES POUR L'ENFER

Entre l'automne 2014 et la fin de l'hiver 2015, des milliers de réfugiés sont arrivés en Europe par la mer, dans les cales insalubres de navires. Un trafic fort rentable. Huit journalistes et un spécialiste de la lutte contre la traite des êtres humains ont remonté la piste de ces cargos hors la loi.

PAR FRÉDÉRIC LOORE ET JEAN-YVES TISTAERT*

photos afp

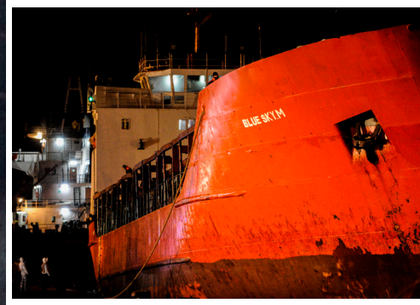

Nuit de tempête du 30 décembre 2014, quelque part en Méditerranée. Les vagues écumantes déferlent sur la coque du *Blue Sky M,* un navire marchand battant pavillon moldave, lancé à toute vapeur vers les côtes italiennes. Les demandes d'identification répétées qui lui sont adressées par les gardes-côtes demeurent sans réponse. Le vaisseau fantôme se rapproche dangereusement des côtes rocheuses de la péninsule. Lorsqu'ils parviennent à bord, les hommes de la guardia costiera font une découverte stupéfiante : 768 réfugiés s'entassent comme du bétail entre les parois d'acier de la cale bourrée jusqu'à la gueule. Soixante enfants et neuf femmes enceintes – dont l'une a accouché pendant la traversée – figurent parmi les passagers transis. Dehors, il neige et la température est de 6 °C. *« Jamais nous n'oublierons cette nuit, jamais ! »* affirme, encore ahuri, un travailleur humanitaire présent lors du débarquement.

Les naufragés du *Blue Sky M,* des Syriens originaires des régions côtières de Tartous et de Lattaquié, ont déboursé chacun entre 4 500 et 6 000 dollars pour effectuer la traversée depuis le golfe de Mersin, en Turquie, où ils ont été embarqués en pleine mer. Ils échouent finalement au port de Gallipoli, sur la côte méridionale des Pouilles, où les attendent les policiers. Une enquête de longue haleine débute à l'initiative du parquet de Lecce. Ce trafic de type mafieux a rapporté à ses auteurs entre 3,5 et 4,6 millions de dollars. L'utilisation par les trafiquants de rafiots promis à la casse, mais reconvertis dans le trafic de migrants, offre un double avantage : maximiser les profits et minimiser les risques.

SOIXANTE ENFANTS ET NEUF FEMMES ENCEINTES FIGURENT PARMI LES 768 PASSAGERS TRANSIS, ENTASSÉS DANS LA CALE COMME DU BÉTAIL.

Ahmad Rani Sarkas, le capitaine du *Blue Sky M* (condamné depuis à six ans de prison), est appréhendé en compagnie des six hommes d'équipage, eux aussi originaires de Tartous et de Lattaquié, les bastions côtiers du régime d'Assad. Ce Syrien de 35 ans, marié, deux enfants, est un professionnel de la mer. Il a ses entrées dans tous les ports du Moyen-Orient et officie comme intermédiaire dans l'obscur commerce de vieux cargos remis à flot le plus souvent pour servir au transport de cargaisons douteuses. Il a été impliqué dans la tentative de revente du *Haddad 1,* un navire intercepté en septembre de l'année dernière par les gardes-côtes grecs, tandis qu'il faisait route pour Misrata, en Libye, avec, à son bord, un important chargement d'armes et de munitions. Pour ce qui concerne la traversée du *Blue Sky M,* Rani Sarkas déclare avoir été recruté par un certain Abou H., Syrien de Tartous comme lui, patron d'une agence officieuse spécialisée dans l'embauche de personnel navigant peu scrupuleux au sujet de la nature du fret.

L'embarquement a eu lieu dans le port turc d'Izmit. En échange de ses services, le capitaine a touché la somme de 25 000 dollars, tandis que les autres membres d'équipage ont empoché 5 000 dollars chacun. L'enquête a mis en évidence ses liens serrés avec toute une communauté d'hommes d'affaires actifs dans le négoce maritime, installés sur le littoral syrien ou membres de la diaspora syrienne de Roumanie. Le port de Tartous, en plus d'être un fief du régime de Damas, constitue également une plaque tournante du trafic d'armes en Méditerranée. Quant au port de Constanta, sur la mer Noire, c'est de longue date un point névralgique sur la carte des trafics en tous genres, dont celui d'êtres humains. C'est là qu'a été amarré le *Blue Sky M,* un mois durant, en septembre 2014. C'est là qu'on retrouve les hommes et les compagnies qui l'ont successivement acheté et revendu, au travers d'un entrelacs noueux de sociétés. C'est là le cœur de notre enquête.

UN TRAFIC QUI RAPPORTE GROS
Les réfugiés ont déboursé entre 4 500 et 6 000 dollars chacun pour effectuer la traversée à bord du *Blue Sky M.*

QUI EST À LA BARRE ?

Entre quelles mains se trouvait le *Blue Sky M* au moment de son arraisonnement ? Autrement dit : qui sont les organisateurs de ce business juteux ? Anciennement baptisé *Bushra Pride,* ce cargo, sorti des chantiers navals de Hambourg en 1976, était la propriété d'Agro SMB Company International SRL, avec à sa tête Ahmad Bittar, un Syrien naturalisé roumain et installé à Constanta. En 2011, il a revendu son bateau à Emad Saleh (52 ans), Syrien de Lattaquié, immigré de longue date à Galati et patron de la compagnie maritime Syrom Shipping SRL. Mais la transaction n'apparaît pas de manière aussi transparente. Deux autres compagnies s'y intercalent : Info Market SRL, dirigée par Paulin Stanciu, un Roumain de Constanta ; et Mike Shipping SRL, chapeautée par un Libanais, également de Constanta, Mikhael Deaibes. Le premier est ›

afp

PORT DE GALLIPOLI, 31 DÉCEMBRE 2014 "Jamais nous n'oublierons cette nuit, jamais !" affirme, encore ahuri, un travailleur humanitaire présent lors du débarquement.

> intervenu en tant que gestionnaire du *Blue Sky M* (responsable de sa conformité aux normes de sécurité), le second comme agent (en charge du règlement des formalités administratives).

Dans le monde maritime, entre le propriétaire, l'exploitant et les différents prestataires de services, il est généralement difficile de savoir qui est véritablement à la barre d'un navire. Les protagonistes jouent constamment sur cette confusion.

PLONGÉE EN EAUX TROUBLES

Du reste, l'opération de rachat du *Blue Sky M* est d'autant plus opaque qu'elle fait intervenir une société écran, la Fairway Navigation Ltd, offshore des îles Marshall. C'est elle qui semblait détenir le droit de propriété du navire peu de temps avant qu'il ne soit utilisé comme radeau de *la Méduse* en Méditerranée. *« C'est ce qui ressortait des documents que j'ai pu consulter le 26 septembre 2014 dans le port de Constanta »*, explique Adrian Mihalcioiu, un inspecteur de la Fédération internationale des ouvriers du transport. Il précise : *« Je me trouvais à bord du cargo afin d'investiguer les plaintes de deux marins indiens victimes d'exploitation au cours de leurs six mois de navigation. »* Ce témoignage est en outre corroboré par les bases de données de la « Lloyd's List », bible du transport maritime international. Qui s'abrite derrière cette société offshore ? Tout porte à croire qu'il s'agit d'Emad Saleh, bien que celui-ci ne le confirme pas et nie toute implication dans le trafic.

La remontée du cours sinueux du *Blue Sky M* ne s'arrête pas là. La plongée en eaux troubles se poursuit lorsque le cargo change à nouveau de main fin 2014. Les versions divergent à ce propos. Selon Mikhael Deaibes, Emad Saleh l'aurait revendu en décembre à un acheteur turc inconnu, par l'entremise de Blue Sky Port Int. SA, offshore du Panama dont il serait le propriétaire, aux dires du Libanais.

facebook

LE CAPITAINE, AHMAD RANI SARKAS, qui a touché 25 000 dollars pour l'opération, a depuis été condamné à six ans de prison.

Il aurait ensuite investi le produit de la vente dans des appartements à Constanta. Interrogé, Saleh nous a livré une tout autre version. Il prétend avoir cédé le bateau vers le milieu de 2014 à son ancien capitaine, Abdull Osaili, 56 ans, de Lattaquié. Lequel l'aurait à son tour négocié en décembre dans les environs d'Istanbul pour un montant de 430 000 dollars, selon une autre source. Argent à l'aide duquel il aurait alors racheté le cargo *Azra S.* Sollicité à de multiples reprises, le marin n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Vraies ou fausses, ces versions continuent de masquer l'identité du gros poisson de l'histoire : l'homme entré en dernier lieu en possession du *Blue Sky M* et qui l'a rempli d'une cargaison d'êtres humains. Nos recherches pour tenter de l'identifier nous ont menés au Belize. C'est dans cette île des Caraïbes, le 8 décembre 2014, que le funeste cargo a été vendu par Fairway Navigation Ltd, dont le mystérieux bénéficiaire souligne (dans un document en notre possession) qu'il se décharge de toute responsabilité concernant le bateau. A partir de là, ce sera l'affaire du nouveau propriétaire, et il s'agit encore d'une société offshore : Junos International Inc. Belize. Cette dernière a été constituée à Belize City le 18 novembre 2014, soit moins de trois semaines avant la transaction. Mais, cette fois, un nom apparaît. Le certificat d'actions que nous avons pu consulter attribue l'intégralité des parts de l'entité, pour un montant de 50 000 dollars, à un certain Ahmad Haj Hamoud. Qui est-il ? Son passeport, délivré à Lattaquié, désigne un Syrien de 32 ans né à Idlib. Est-il celui qui a trafiqué ceux des 800 infortunés du *Blue Sky M ?* S'agit-il d'un homme de paille ? ■

F.L. ET J.-Y.T.

* Avec Delphine Reuter, Catalin Prisacariu, Giampaolo Musumeci, Hamoud Almahmoud & Nadia Alshiyyab (Arab Reporters For Investigative Journalism), Safak Timur, Nikolia Apostolou. Une enquête réalisée avec le soutien du Fonds européen pour le journalisme.

journalismfund.eu

RACCOURCI OSÉ

Un tramway nommé voiture

A Bruxelles, un homme ivre a tenté au volant de son Range Rover de rouler sur les rails d'un tram sous-terrain. Selon les médias belges, il a réussi à dépasser quatre stations avant d'être interpellé. Après avoir refusé de sortir de son 4x4, il s'est rendu à la police qui l'a soumis à un test d'alcoolémie, résultat positif, faut-il le préciser… Si l'incident n'a causé aucun dégât matériel ni physique, plusieurs lignes ont été fortement perturbées. L'homme a terminé sa course en cellule de dégrisement et s'est vu retirer son permis de conduire. Désormais, il prendra le tram. ■

LIKER TUE

Crime passionnel en mode Facebook

Facebook fait des jaloux. Et pousse au crime ! Une Britannique de 23 ans a de sang-froid poignardé son compagnon, qui passait trop de temps à son goût sur son compte Facebook. Depuis longtemps, elle se plaignait d'être délaissée, alors, après avoir posté un commentaire sur sa propre page, reprochant à son geek amoureux son addiction, elle s'est saisie d'un couteau de cuisine et l'a planté dans le cœur du malheureux, qui, transporté à l'hôpital, est mort peu après des suites de ses blessures. La jeune femme a été condamnée à la prison à vie. On ignore si elle aura accès à Internet. ■

MARIAGE DE DÉRAISON

UN PASTEUR MARIE AU NOM DU DIEU SPAGHETTI

Le gouvernement néo-zélandais autorise Karen Martyn à célébrer des mariages au nom de l'Eglise du monstre de spaghettis volant.

« Notre dieu est un tas de membres en spaghettis avec deux boulettes de viande et une paire d'yeux. » Une bonne blague ? Non. Il s'agit de la stricte description que dresse la Néo-Zélandaise Karen Martyn du dieu pour lequel elle officie désormais. Au pays du kiwi, le gouvernement a en effet reconnu à la jeune femme la capacité de célébrer des mariages sous le joug de l'Eglise du monstre de spaghettis volant. Le mouvement religieux, né il y a une dizaine d'années aux Etats-Unis, est aujourd'hui implanté dans de nombreux pays. Lors du rite « pastafariste », les fidèles, coiffés d'une passoire, vénèrent un spaghetti géant, créateur de l'univers. Derrière ces dénominations culinaires, l'obédience se veut pourtant des plus sérieuses. Pas sûr que Bernard Cazeneuve, s'il était consulté, ferait part du même enthousiasme que les autorités néo-zélandaises… ■

tomasz gzell / epa / maxppp

LA COUR DE VARSOVIE, en 2014, avait rejeté la demande de l'Eglise du monstre de spaghettis volant.

À HAUT RISQUE

Vapoter brûle

Si fumer tue, vapoter, c'est de la bombe… ! Un Britannique de 34 ans en a fait la fâcheuse expérience, lors d'un dîner de famille. La batterie de sa cigarette électronique, fabriquée en Chine, a explosé dans sa poche, lui causant des brûlures au troisième degré sur toute la jambe – épargnant cependant ses parties génitales. *« Tout est arrivé si vite ! »* raconte-t-il à la presse anglaise. Son frère a dû l'aider à retirer son pantalon, lui était trop sonné. *« Je suis traumatisé à vie »*, confie le pauvre homme, qui à l'heure d'attaquer en justice la marque d'e-cigarettes pourrait se rapprocher de cette conductrice qui vapotait tranquillement dans sa Peugeot, à Anglet. Sentant sa cigarette devenir ardente, elle l'a laissée tomber sur son siège qui s'est embrasé. Par chance, elle s'en est tirée avec de légères brûlures. La voiture, elle, a pris feu, de même que deux autres véhicules stationnés à proximité… Vite, une cigarette ! ■

jason lee / reuters

Pages réalisées par Frédéric Ploquin, avec Simon Bentolila et Nicolas Rinaldi